



CAHIER SPÉCIAL

INNOVATION & IA

SOMMAIRE

- Interview croisée Frédéric Carré & Xavier Champs **p.2**
- **Cahier spécial**
«Innovation & IA» **p.3 à 6**
- Convention des entreprises pour le climat **p.7**
- Cartographie dynamique des formations **p.7**
- Règles de l'art : un cadre évolutif au service du bâtiment **p.8**



Xavier Champs
Président de la FFB Bretagne

C'est avec une immense fierté que je succède à Stéphane Le Teuff, dont je tiens à saluer l'engagement sans faille durant ces six dernières années.

Dirigeant d'une PME bretonne, je suis avant tout un adhérent de terrain. Entrepreneur engagé depuis plus de vingt ans dans nos instances – locales, départementales, régionales, et désormais nationales à travers la présidence de mon syndicat de métier, la CFA (agencement) – je mesure pleinement les responsabilités qui m'incombent.

Ma conviction est claire : défendre nos entreprises du bâtiment, quelle que soit leur taille, et à travers elles, nos salariés ainsi

que les métiers que nous représentons.

Mon action s'articulera autour de trois axes majeurs, au service de nos quatre départements et des spécificités de notre magnifique région :

Défendre et soutenir nos entreprises

Nous traversons des crises successives : une crise profonde du logement neuf, la hausse continue des coûts des matériaux et de l'énergie, ainsi que des incertitudes politiques et géopolitiques.

Face à ces défis, nous devons renforcer notre présence auprès des élus, du Conseil régional et des services de l'État. Nous entendons être un interlocuteur stratégique, exigeant et force de proposition. Nous porterons haut la voix d'une fédération forte de 3 500 entreprises, 40 000 salariés et près de 8 milliards d'euros de chiffre d'affaires en Bretagne.

Anticiper les transitions

Le monde évolue rapidement. Les mutations environnementales, réglementaires et numériques doivent être anticipées et accompagnées, non subies.

Qu'il s'agisse de rénovation énergétique ou d'intégration de l'intelligence artificielle dans nos structures, la FFB Bretagne sera aux côtés des fédérations départementales. Nous poursuivrons et intensifierons nos actions de formation, notamment sur les stratégies

d'achats, afin d'en faire de véritables leviers de compétitivité.

Valoriser nos métiers

La Bretagne regorge de savoir-faire d'excellence. Les parcours de nos jeunes lors des WorldSkills et des concours métiers en sont une vitrine remarquable.

Nous devons continuer à attirer les talents, valoriser nos métiers et faciliter la transmission de nos entreprises et de nos savoir-faire. N'oublions pas que 80 % de nos adhérents sont des artisans et des dirigeants de structures de moins de 10 salariés. Ma responsabilité est de porter la voix de toutes nos entreprises, de la TPE artisanale à l'ETI, dans toute leur diversité.

Cette mandature s'inscrit pleinement dans le nouvel élan impulsé par notre Président national, Frédéric Carré, dont l'ambition rejoint étroitement la dynamique bretonne.

Ce numéro illustre cette convergence à travers une interview croisée avec le Président national, et met particulièrement en lumière un enjeu central : l'innovation, au cœur de notre stratégie de transformation pour accompagner les transitions de la filière.

Je vous souhaite un très bel été et vous assure de ma pleine mobilisation au service du bâtiment breton.

ACTUALITÉ

Interview croisée

Frédéric Carré, Président de la Fédération Française du Bâtiment & Xavier Champs, Président de la Fédération Française du Bâtiment Bretagne.



Frédéric Carré : Être président national de la Fédération Française du Bâtiment, c'est mettre un point d'honneur à ce que chacun de nos 52 000 adhérents, de l'artisan travaillant seul au dirigeant d'une ETI se reconnaisse dans les actions que je porterai au cours des trois prochaines années.

En ce début de mandat et compte tenu des attentes de la profession, quelles sont vos priorités ?

F Carré : Mes priorités sont claires. D'abord le carnet de commande, le marché, l'activité.

Celui du logement neuf et de la rénovation. Le logement doit revenir au cœur de l'agenda public et au juste prix. Nos marges sont passées sous la barre des 3% et notre productivité a plongé de 26% en 30 ans, quand les autres secteurs ont gagné 19%.

Il est grand temps de réinterroger notre modèle de production et de prix de vente. **Il est essentiel de lutter contre toutes les offres anormalement basses et le non-respect des délais de paiement.** La construction est une activité qui se respecte, ce n'est pas une activité de seconde zone où les entreprises seraient condamnées à jouer en permanence la variable d'ajustement. Cette première priorité est essentielle car sans activité, on ne recrute pas, on n'innove pas, on ne se projette pas. **C'est LA priorité de mon mandat.**

X Champs : Défendre et soutenir les entreprises

Nous traversons des crises successives : crise violente du logement neuf, hausse des coûts de matériaux et de l'énergie, incertitudes politiques et géopolitiques, crise de la dette. Face à cela, nous devons amplifier notre présence auprès de nos élus politiques, du Conseil Régional et



Frédéric Carré, Président FFB aux côtés de Xavier Champs, Président FFB Bretagne et Stéphane Le Teuff, ancien Président FFB Bretagne lors de l'AG électorale le 26 juin dernier.

des services de l'État. Nous serons un interlocuteur stratégique, exigeant et force de proposition.

FC : Ensuite, **le service à l'adhérent.** Je souhaite revoir le service rendu, la réactivité, le contenu, le renforcement de l'expertise et nous interpeller aussi sur l'impact de l'IA sur ces sujets. J'associerai bien sûr les fédérations régionales et départementales. Je veux le faire ensemble.

XC : Le rôle de la FFB Bretagne est de fédérer et d'appuyer l'action, essentielle, de nos 4 fédérations départementales qui entretiennent le lien quotidien avec nos adhérents. Son rôle est aussi de soutenir et de compléter le travail de ces fédérations sur certains sujets liés à l'emploi-formation, aux sujets liés à l'environnement et à la nécessaire transition écologique, à l'innovation, au numérique, à la défense et à l'animation de nos adhérents artisans avec une volonté affichée de remporter les prochaines élections des chambres des métiers. La FRB, c'est aussi la communication régionale, la veille technique de nos métiers ou encore la représentation aux négociations salariales annuelles avec les partenaires sociaux.

FC : Troisième priorité, l'anticipation et l'innovation.

Le monde change, nous n'avons pas le choix. Et je tiens à ce que toutes nos entreprises, quelle que soit leur taille, soient embarquées dans la révolution numérique et en particulier celle de l'intelligence artificielle.

Je proposerai la **création d'un fonds d'investissement « innovation »** pour accompagner les entreprises, avec l'appui des partenaires de la branche. C'est un enjeu majeur de mon mandat.

XC : Anticiper les transitions

Le monde change vite. Les mutations environnementales, réglementaires et numériques ne doivent pas être subies, mais maîtrisées dans la mesure du possible. Qu'il s'agisse de la rénovation énergétique ou de l'intégration de l'Intelligence Artificielle dans nos structures, la FRB sera là pour accompagner les fédérations départementales. Nous poursuivrons et intensifierons nos efforts de formation, notamment sur les

Xavier Champs : Ma conviction c'est la défense de nos entreprises du bâtiment quelles que soient leurs tailles et à travers elles, de nos salariés et des métiers que nous représentons.

stratégies d'achats, pour en faire de véritables leviers de compétitivité pour nos entreprises.

FC : Ma quatrième priorité est celle du **recrutement et de la fidélisation.** Pour voir loin pour notre profession, il faut rester attentif à l'image du secteur, son attractivité, la valorisation de nos métiers, la défense de l'apprentissage, le développement d'une « *marque employeur* ». Il faut penser sans arrêt à la ressource de demain.

J'ai de l'ambition pour notre fédération, le service à l'adhérent et donc le nombre d'adhérent et leur fidélisation. Dans la foulée du programme « *Start* » engagé dès 2020, **je souhaite que nous visions un objectif de 60 000 adhérents à l'horizon 2030.** Car plus nous serons forts et unis et plus nos messages s'imposeront. Chacun sait ici les enjeux de représentativité qui y sont rattachés.

XC : Valoriser nos métiers

La Bretagne regorge de savoir-faire d'excellence, et les parcours de nos jeunes aux WorldSkills ou aux différents concours métiers en sont une belle vitrine. Nous devons continuer à attirer les jeunes, à valoriser nos métiers et à faciliter les transmissions de nos entreprises et de nos savoir-faire. Je n'oublie pas que 80 % de nos adhérents sont des artisans, des chefs d'entreprises de moins de 10 salariés. Ma responsabilité sera de représenter la voix de toutes nos entreprises, de la TPE artisanale à l'ETI structurée, quelles que soient leurs singularités.

Dernière priorité et pas des moindres : le renforcement de notre stratégie d'influence.

FC : Une influence à la fois auprès des pouvoirs publics mais aussi au sein de l'interprofession et dans les outils de branche. **Sur la microentreprise, comme sur l'aménagement du territoire ou sur la simplification, nous devons être sur tous les fronts, être pugnaces et nous faire entendre !**

La campagne des élections présidentielles va débiter, voire a débuté et j'aurai des échanges directs avec les candidats. Je le ferai pour la profession et je n'oublie pas **les attentes de l'adhérent que vous êtes et que je suis.**

Toutes ces priorités n'ont finalement qu'un seul et unique objectif : valoriser, défendre, la plus belle des Professions : celle des bâtisseurs.

CAHIER SPÉCIAL

Innovation & IA

Bâtiment & IA : de la promesse à l'action.

ALEXANDRE MOISON

DIRIGEANT DE SOLUTECH35 ET CHEF DE FILE INNOVATION FFB BRETAGNE.

Pourquoi les entreprises du Bâtiment doivent s'emparer de l'Intelligence Artificielle (IA) ?

Si l'on considère que la Valeur Ajoutée de nos métiers, c'est l'Ouvrage. Alors depuis 20 ans on constate que la part du travail qui a « *moins* » de valeur ajoutée a pris énormément d'importance. Et l'IA peut répondre à cette problématique.

Pourquoi la FFB est mobilisée afin que toutes les entreprises du Bâtiment se saisissent de ce sujet ?

C'est nécessaire d'agir. Tout ce qui permettra aux adhérents de gagner en compétitivité aura un impact sur les taux horaires donc les niveaux de prix. Ce qui porte le risque d'un décalage avec le marché. Donc capter des gains de productivité, c'est aussi permettre d'offrir des coûts plus en phase avec les attentes des clients, des Maîtres d'Ouvrage.

Compte tenu des défis en termes d'investissements, d'accompagnement et de formation, y a-t-il un risque pour les TPE et PME ? Est-ce une rupture technologique dont elles peuvent bénéficier ?

Les TPE et PME peuvent complètement s'emparer du sujet. Il y a des prérequis que les travaux et actions de la FFB ont permis d'identifier !

A court terme, travailler les process, la structuration de son organisation afin d'identifier ses points de douleurs pour lesquels l'IA peut apporter rapidement des réponses à nos problématiques du quotidien. A moyen et long termes, cela nécessite de travailler une vision stratégique des usages de l'IA au sein des entreprises du Bâtiment.

Face aux questions que posent l'IA, quel conseil pourriez-vous partager avec un confrère ?

Premièrement, se faire accompagner pour éviter de réfléchir seul et ainsi contourner la difficulté de l'analyse des process de l'entreprise. Prendre le temps de diagnostiquer le parcours client, le flux de production et aller chercher les irritants qui dégradent la qualité, détruisent la valeur ajoutée. Pour identifier ou construire des réponses à l'aide de l'IA.

Quel rôle joue la FFB dans ce cheminement ?

Celui de la première marche ! Quand les dirigeantes et dirigeants s'interrogent, la FFB apporte un accompagnement de proximité et une bonne orientation. Face à cette page blanche, la FFB permet d'éviter d'avancer dans la mauvaise direction et de guider vers les usages pertinents.

Il y a aussi la dimension réseau qui permet d'éviter les impasses ou erreurs auxquelles certains se sont déjà confrontés. La FFB offre l'espace pour travailler de concert !

En tant que chef de file régional de l'Innovation, vous participez aux travaux du Comité IA animé par la FFB nationale qui ont abouti à la publication d'une Charte IA. Qu'est-ce que c'est ? ça sert à quoi ?

La Charte IA a été coconstruite au sein de la FFB. L'objectif c'est de donner un cadre clair à l'usage de l'IA au sein des entreprises adhérentes et donc éviter les mauvais usages. La Charte IA a pour ambition de guider les Artisans pour faciliter l'appropriation de cette technologie face à un cadre juridique complexe, de l'alerter sur ce qu'il n'a pas le droit de faire, sur les risques en termes de Datas et de dépendance technologique.

Charte IA de la FFB (Oct. 25)

« Exploiter les opportunités des systèmes d'intelligence artificielle sans s'exposer ».

4 piliers clés pour la Charte éthique proposée par la FFB pour proposer un cadre d'usage clair aux adhérents du réseau :

- 1 - Transparence
- 2 - Respect sociétal et environnemental
- 3 - Confiance et contrôle humain
- 4 - Responsabilité



Retrouvez l'interview d'Alexandre Moison sur notre site internet

<https://www.batiment.bzh/innovation/>



Diagnostic Innovation – Bpifrance

Structurer l'innovation dans les PME.

LE PRINCIPE

À travers des échanges avec le dirigeant et les équipes, le diagnostic permet :

- d'identifier des opportunités d'innovation (produits, services, procédés, organisation),
- d'explorer des pistes via des travaux d'idéation ou de pré-étude,
- d'apprécier les enjeux techniques, économiques et stratégiques,
- et de prioriser les actions à engager à court et moyen terme.

LE FONCTIONNEMENT

Après le choix du prestataire, l'entreprise dépose une demande auprès de Bpifrance. Une fois le dossier validé, le diagnostic est réalisé sur plusieurs semaines, avec un nombre limité de journées d'intervention, adaptées à la taille et aux besoins de l'entreprise. À l'issue de la mission, un livrable structuré est remis, servant de base pour engager ou approfondir une démarche d'innovation.

LE FINANCEMENT

Bpifrance prend en charge 50 % du coût du diagnostic, dans la limite de 8 000 € d'aide. Le reste à charge est donc réduit pour l'entreprise. La subvention est versée directement au prestataire après réalisation de la mission.

POURQUOI S'Y ENGAGER ?

Le Diagnostic Innovation constitue un premier pas structurant pour les entreprises souhaitant intégrer l'innovation dans leur stratégie, sécuriser leurs projets et, le cas échéant, accéder ensuite à d'autres dispositifs d'accompagnement ou de financement.

QUI CONTACTER ?

Vincent LE BRECH
Responsable Régional / Accompagnement Bretagne
vincent.lebrech@bpifrance.fr



LE CONCEPT

Le diagnostic repose sur l'intervention d'un expert externe agréé par Bpifrance, chargé d'analyser la situation de l'entreprise, ses pratiques, son environnement et ses ambitions. L'objectif est de faire émerger des axes d'innovation pertinents, d'en évaluer la faisabilité et de poser les bases d'une feuille de route claire et réaliste.

Intégrer l'IA dans son entreprise

Les ressources en Bretagne

1 SENSIBILISER LES DIRIGEANTS & LES ÉQUIPES

Objectif : comprendre à quoi l'IA peut servir concrètement dans le bâtiment

Dans le bâtiment, l'IA peut aider à :

- Gagner du temps sur les devis et études
- Mieux organiser les chantiers
- Réduire la charge administrative
- Structurer les documents et données

Actions terrain :

- Ateliers de sensibilisation IA "métiers du bâtiment"
- Échanges entre dirigeants, conducteurs de travaux, assistants
- Découverte d'exemples concrets et réalistes

Ressources en Bretagne :

Fédérations du Bâtiment départementales (FFB)
> ateliers IA dédiés aux entreprises du bâtiment

3 FORMER LES COLLABORATEURS AUX USAGES MÉTIERS

Objectif : accompagner le changement des pratiques professionnelles

Pourquoi c'est indispensable :

- L'IA modifie les façons de travailler
- Les équipes doivent savoir quoi faire (et ne pas faire)
- La formation sécurise et rend autonome

Actions terrain :

- Formations IA appliquées aux métiers du bâtiment
- Ateliers pratiques par fonction :
 - direction / encadrement
 - études / devis
 - conduite de travaux
 - administratif

Ressources en Bretagne :

BTP Compétences
> formations IA concrètes : devis, appels d'offre et mémoires techniques, organisation, productivité

5 DÉPLOYER L'IA AU QUOTIDIEN SUR LES CHANTIERS & AU BUREAU

Objectif : passer de l'essai à l'usage durable

Concrètement :

- Intégrer l'IA dans les outils existants
- Tester, ajuster, améliorer
- Accompagner les équipes dans la durée

Actions terrain :

- Déploiement progressif des outils
- Appui managérial et accompagnement interne
- Partage des bonnes pratiques entre équipes

Ressources en Bretagne :

FFB (animation de réseau)
Images & Réseaux et bpifrance
Constructys & organismes de formation spécialisés bâtiment.

2 IDENTIFIER LES BONS CAS D'USAGE MÉTIERS

Objectif : utiliser l'IA là où elle apporte une vraie valeur

Exemples de cas d'usage bâtiment :

- Aide à la rédaction de devis et mémoires techniques
- Analyse et synthèse de DCE / CCTP
- Aide à la préparation de chantier
- Appui à la gestion administrative et RH
- Communication client (mails, comptes rendus, relances)

Actions terrain :

- Diagnostic numérique / IA
- Priorisation des besoins métiers
- Construction d'une feuille de route simple et réaliste

Ressources en Bretagne :

Diagnostic bpifrance Bretagne Compétitivité
> accompagnement stratégique IA adapté aux PME du bâtiment

4 SÉCURISER LES USAGES & LES DONNÉES

Objectif : protéger l'entreprise, les clients et les chantiers

Enjeux clés pour le bâtiment :

- Données clients et marchés
- Documents techniques sensibles
- Risques cyber (mails frauduleux, ransomwares...)

Actions terrain :

- Diagnostic cybersécurité
- Sensibilisation des équipes aux bons réflexes
- Mise en place de règles d'usage de l'IA

Ressources en Bretagne :

Diagnostic Cyber – ANSSI
Acteurs régionaux de la cybersécurité

RSE ENVIRONNEMENT

Convention des entreprises pour le climat (CEC) Transformer nos entreprises est possible.



3 entreprises bretonnes du bâtiment et un promoteur immobilier viennent de finaliser le parcours de la CEC Ouest (convention des entreprises pour le climat). Cela les a engagés dans une nouvelle vision stratégique de leur entreprise, plus responsable et plus robuste. Ils témoignent aujourd'hui.

LA CEC C'EST QUOI ?

La CEC (Convention des entreprises pour le climat), association d'intérêt général, aide les dirigeants à concevoir des modèles d'affaires durables dans un contexte instable. Elle mobilise experts et scientifiques, s'appuie sur l'intelligence collective et accompagne la transformation des organisations.

- Comment sécuriser mon business & sa pérennité ?
- A quels risques sera confrontée mon organisation demain ?
- Comment trouver le courage d'agir & les bons alliés pour le faire ?
- Comment construire un projet d'entreprise qui embarque mes collaborateurs ?

À l'Ouest (Bretagne et Pays de la Loire), plus de 150 organisations se sont déjà engagées dans des stratégies concrètes qui régénèrent l'économie, l'environnement et les territoires. Si vous aussi vous souhaitez engager votre organisation dans un parcours CEC, n'hésitez pas à vous rapprocher de la FFB Bretagne, que vous soyez une entreprise de travaux, un maître d'ouvrage, maître d'œuvre, industriel, négociateur de matériaux, banquier, assureur et toutes autres activités utiles au secteur.

Les entreprises bretonnes du bâtiment s'engagent

PASCAL FESSARD

(DIRIGEANT DE LES MENUISERIES RENNAISES, GROUPE ACORUS)

Au regard des grandes transitions qui s'opèrent, qu'elles soient climatiques, géopolitiques et par conséquent économiques, nous devons nous interroger sur la pérennité de nos modèles économiques sur un horizon de 10 ans et plus. La question que nous devons nous poser : Notre entreprise existera-t-elle encore ?

Le parcours de la CEC a été très éclairante par la qualité des intervenants, il m'a ouvert les yeux et surtout il nous engage dans l'action en le co-construisant avec d'autres acteurs économiques qui partagent avec sincérité les mêmes préoccupations.

Ce parcours a également été l'occasion de construire un collectif d'acteurs du secteur du bâtiment et je suis prêt à consacrer du temps pour échanger avec tout autres dirigeants qui souhaiteraient s'engager dans cette dynamique positive et stimulante ! »

JEAN-CHRISTOPHE THÉZÉ

(DIRIGEANT DE THÉZÉ PEINTURE)

La CEC a été très impactante. Elle m'a permis de prendre de la hauteur sur les enjeux sociaux et environnementaux, de comprendre que nous possédons des leviers pour élever nos entreprises vers un avenir durable et humain. »

FRANÇOIS RENOULIN

(DIRECTEUR GÉNÉRAL DE GIBOIRE CONSTRUCTION)

La CEC montre qu'il est possible de transformer nos entreprises avec ambition et humanité, en conciliant les exigences du court terme avec des trajectoires de long terme clairement engagées : En favorisant la coopération et la mise en mouvement collective - maîtres d'ouvrage, entreprises et partenaires - ce parcours permet à chacun d'avancer à son rythme sans jamais perdre le cap. »



Découvrez cet entretien vidéo entre Pascal Fessard et François Renoulin, enregistré lors d'un webinar en novembre 2025.

EMPLOI FORMATION

Cartographie dynamique des formations.

La Fédération Régionale du Bâtiment de Bretagne a lancé une cartographie dynamique des formations aux métiers du bâtiment, en partenariat avec la Cellule Économique de Bretagne VEIA et le GREF Bretagne.

Cet outil interactif, alimenté par la base OFeli, recense plus de 250 formations en voie initiale et apprentissage et 700 en formation continue. Accessible à tous, il permet de rechercher une formation selon le type de parcours, le département ou le niveau visé.

Une initiative au service de la promotion des métiers du bâtiment, secteur d'avenir et moteur de la transition écologique.

Accéder à la carte



METIERS

Règles de l'art : un cadre évolutif au service du bâtiment

Dans le secteur de la construction, les Documents Techniques Unifiés représentent un référentiel essentiel, structurant les pratiques professionnelles au travers de prescriptions techniques validées. Ces documents, élaborés par les acteurs du bâtiment, fixent des méthodes reconnues pour la conception, la mise en œuvre et la réception des ouvrages, garantissant ainsi leur qualité, leur durabilité et leur conformité aux règles de l'art. Cette normalisation joue également un rôle fondamental dans la prévention des malfaçons et la réduction des litiges, tout en assurant la sécurité des constructions.

La Fédération Française du Bâtiment s'investit activement dans le processus de sélection, de promotion et de diffusion de ces documents. Elle accompagne les professionnels dans leur appropriation pour encourager l'excellence technique et renforcer la compétitivité des entreprises françaises. Cet engagement valorise le savoir-faire national tout en assurant la pérennité des ouvrages dans un environnement réglementaire et technique constamment évolutif.

Il est important de souligner que la normalisation ne se limite pas à un cadre rigide et figé. Au contraire, elle constitue un corpus vivant, régulièrement mis à jour pour intégrer les retours d'expérience, les innovations techniques, et les évolutions des matériaux ou des méthodes constructives. Ce caractère évolutif permet d'adapter les règles aux besoins réels des professionnels et aux transformations du secteur, tout en laissant une place à l'innovation et aux nouvelles pratiques.

Dans ce contexte, les Avis Techniques constituent une illustration importante de cette dynamique. Ils permettent d'évaluer et d'encadrer la mise en œuvre de produits ou procédés innovants ne disposant pas encore de référentiel normatif. Temporairement applicables, ces avis ouvrent la voie à l'intégration progressive des innovations dans les règles existantes dès que leur comportement est suffisamment connu.

Au-delà des normes officielles, la normalisation inclut également des règles et recommandations professionnelles qui reflètent la manière dont les entreprises transposent les objectifs de performance dans leurs réalisations. Un exemple significatif réside dans les démarches orientées vers la performance environnementale des bâtiments. Face aux exigences climatiques et énergétiques, plusieurs programmes élaborés conjointement par les pouvoirs publics et les organisations professionnelles ont permis d'identifier et de formaliser des bonnes pratiques techniques. Ces programmes se traduisent par des guides et recommandations reconnus par les assureurs comme des « techniques courantes », leur conférant une valeur équivalente aux règles de l'art dans de nombreuses situations concrètes de chantier.

Cette reconnaissance confère à ces recommandations un poids opérationnel important et facilite leur adoption par les

professionnels. À terme, elles peuvent alimenter la révision des textes normatifs pour intégrer des solutions émergentes, contribuant ainsi à un cadre normatif plus ambitieux notamment sur le plan environnemental.

L'approche évolutive de la normalisation, associée à la collaboration entre acteurs publics et professionnels, constitue un levier stratégique pour accompagner la construction vers des standards élevés de qualité, de sécurité et de performances environnementales. Ce processus dynamique optimise l'équilibre entre exigences réglementaires et innovation technique, tout en renforçant la protection des usagers et des maîtres d'ouvrage.

Pour les décideurs publics, cette réalité impose une vigilance constante sur l'évolution des normes et recommandations professionnelles, leur impact sur les pratiques des entreprises et la nécessité de soutenir les dispositifs favorisant leur diffusion. L'adaptation continue des règles contribue à la mise en œuvre de politiques publiques ambitieuses en matière de sécurité des ouvrages et de transition écologique dans le secteur du bâtiment. Par ailleurs, la reconnaissance de ces documents par les assureurs traduit un cadre fiable qui sécurise l'ensemble des acteurs, condition essentielle pour le développement durable des territoires.

En conclusion, la normalisation des Documents Techniques Unifiés et les règles de l'art ne sont pas uniquement des outils techniques. Ce sont des instruments collectifs vivants, porteurs d'un engagement partagé entre professionnels, pouvoirs publics et maîtres d'ouvrage, en faveur d'une construction sûre, durable et performante. Leur connaissance et leur adaptation permanente constituent un pilier essentiel pour la qualité du cadre bâti et la satisfaction des besoins sociétaux actuels.

Suive l'Actus des Techniques métiers sur notre site internet

www.batiment.bzh/category/nos-metiers



Décès de Trémour Fraval, la FFB lui rend hommage

Il est des engagements qui marquent durablement notre fédération, et des parcours qui méritent d'être salués. Celui de Trémour Fraval en fait incontestablement partie.

Trémour, c'est d'abord un chef d'entreprise du bâtiment reconnu, investi, profondément attaché à l'humain et aux valeurs de la profession.

Un homme qui a pris des risques en reprenant l'entreprise Bidault il y a 20 ans et qui a su la développer.

Mais c'est aussi, et peut-être surtout, un homme d'engagement collectif.

Depuis maintenant vingt ans, il est un pilier de la Fédération Française du Bâtiment, tout d'abord, dans ses terres des Côtes d'Armor mais aussi au niveau régional et national. Vingt années au service des autres, au service d'une profession, avec fidélité.

Des groupes Jeunes Dirigeants, où il a su encourager, guider et inspirer les nouvelles générations, jusqu'à ses responsabilités à la Trésorerie Régionale et plus récemment à la Présidence du Conseil des Professions en région, Trémour a toujours répondu présent.

Dans un monde où tout va vite, où les engagements sont parfois fragiles, cette constance force le respect.

Trémour, c'est aussi une voix parfois dissonante qui dynamise le débat, un sourire malicieux, une gourmandise insatiable !

Un dirigeant singulier, attachant dont l'empreinte restera.

Le conseil d'administration de la FFB Bretagne adresse ses pensées à sa famille.

Un hommage lui sera rendu au séminaire de rentrée.

